



Institut
de Formation
en Droit
Social
de Paris

Formation Référents en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

La lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes est l'affaire de tous.

Les Référents, désignés par le CSE d'une part et par l'employeur d'autre part, sont amenés à orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes.

D'une durée d'une journée, la formation « **Référents Harcèlement sexuel et agissements sexistes** » est destinée à permettre aux Référents de mieux appréhender leurs missions et d'identifier des moyens concrets de lutter contre toutes les formes de harcèlement sexuel.

Fort d'une équipe de formateurs expérimentés aux profils complémentaires, l'IFDSP vous propose une formation interactive et vivante destinée à apporter aux Référents les apports théoriques nécessaires à l'exercice de leurs missions tout en intégrant une forte dimension pratique au travers d'ateliers, de mise en situation et de partage d'expériences.



Durée : 1 jour (7 heures)



Public : Référents Harcèlement (Direction et CSE)



Pré-requis : Aucun pré-requis n'est nécessaire


Objectif de la formation

- ▶ **Identifier** le cadre légal du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- ▶ **Participer activement** à la prévention des situations de harcèlement sexuel et/ou d'agissements sexistes
- ▶ **S'approprier** de nouveaux outils
- ▶ **Réagir** utilement face à des situations de harcèlement sexuel et/ou d'agissements sexistes
- ▶ **Mener** un travail d'enquête

Programme détaillé de la formation


■ **État des lieux du sexisme en France : données chiffrées, stéréotypes de genre et idées reçues**

- Le harcèlement sexuel, un phénomène d'ampleur encore mal pris en charge
- Préjugés et stéréotypes de genre : dépasser les idées reçues
- Les frontières entre le harcèlement, l'humour et la séduction : la place du consentement

 *Analyse vidéo*


■ **Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes : définition et cadre légal**

- Cadre juridique et éléments constitutifs du harcèlement sexuel
- Les infractions apparentées ne relevant pas du harcèlement sexuel
- Les agissements sexistes et le harcèlement sexuel : un continuum
- La sanction de l'auteur
- Les recours de la victime

 *Cas pratiques*

■ **Le rôle du référent en matière de prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes**

- La place du référent auprès des différents acteurs de la prévention
- Principes généraux de prévention et niveaux de prévention : rappel des fondamentaux
- Les outils de prévention du Référents : panel et points de vigilance
- Définition et mise en œuvre d'un dispositif d'alerte efficace pour recueillir et traiter les signalements

 *Travail en sous-groupe sur les garanties essentielles de la procédure d'alerte*

■ Le rôle du référent face à une situation de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes

- Recueil de la parole : méthode, posture et points de vigilance
- Le travail d'enquête
- Les auditions
- La restitution de l'enquête
- La protection des victimes et témoins

 *Jeu de rôle et mise en situation*

Méthodes pédagogiques

- ▶ Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, vidéos, conseils ...)
- ▶ Méthode interrogative (Quiz, QCM, ...)
- ▶ Méthode coactive (débats, travaux en sous-groupe, cas pratiques, atelier ...)

Évaluations

- ▶ Évaluation pré-formative (auto-positionnement sur les objectifs de formation, recueil des attentes)
- ▶ Évaluation de satisfaction à chaud
- ▶ Évaluation à froid des effets de la formation

Vos formatrices :



Christelle AUSTER
Juriste en droit social
Référente Harcèlement Sexuel
Chargée d'enseignement
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Marie-Pierre CHEVALIER
Juriste en droit social
Consultante
Chargée d'enseignement
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'IFDSP à vos côtés

L'IFDSP attache une importance toute particulière à l'environnement économique et social des instances et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes des représentants du personnel.

Pour toute question relative à notre offre de formations, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter :

par téléphone au **01.53.82.01.00**
ou par mail à l'adresse suivante : **contact@ifdsp.fr**



David LANFRANCHI

Responsable administratif et financier

david.lanfranchi@ifdsp.fr

Tél. : 06.66.05.02.53



Lucie-Lou PIGNOT

Directrice pédagogique

lucielou.pignot@ifdsp.fr

Tél. : 07.86.48.27.10

Retrouvez toute l'équipe de l'IFDSP sur notre site : www.ifdsp.fr

L'IFDSP s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés composée d'Universitaires, de médecins, d'avocats et de représentants du personnel titulaires d'un Master 2 Juristes de Droit Social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui conservent tous une activité professionnelle en lien avec leur domaine de formation.

Rejoignez-nous !   

